

PARCOURSUP RENTREE UNIVERSITAIRE 2019 / 2020

MODALITES ET CRITERES D'EXAMENS DES CANDIDATURES

L1 PORTAIL Mathématiques, Informatique, Sciences de la Matière et de l'Ingénieur (MISMI)

L'accès au portail n'est pas sélectif. Toutefois, les candidatures seront classées.

Les critères utilisés sont prioritairement les notes obtenues dans les matières scientifiques (Mathématiques et/ou Physique-Chimie et/ou Sciences de l'ingénieur et Anglais) en Terminale ou à défaut en Première.

L'évaluation prendra également en compte certaines épreuves anticipées du Bac : écrit de Français, oral de Français ou Sciences.

Le projet de formation motivé sera également utilisé afin d'identifier les éléments liés à la cohérence du projet et à la motivation du candidat.

L'autonomie du candidat ainsi que sa capacité à réussir dans l'enseignement supérieur seront aussi des éléments déterminants. Ces deux critères sont estimés dans la fiche avenir communiquée par l'établissement d'origine.

Pour les étudiants en reconversion ou en réorientation, nous examinerons l'avis du service d'orientation si il existe. Cet avis sera prioritaire. Nous examinerons également les résultats dans les disciplines scientifiques de l'année en cours s'il y en a, ainsi que les résultats du baccalauréat.